CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

			—No. 1
No. 2—			—No. 1
5:00 p m	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar. 8:05 a m
8:00 p m	Ar	Baton-Rouge	Dép. 5:05 a m
8:50 p m	Dép	Baton-Rouge	Ar. 6:05 a m
10:00 p m	Dép	Angola	Dép. 2:55 a m
12:50 a m	Dép	Mansura	Dép. 11:19 p m
2:49 a m	Ar	Alexandria	Dép. 10:08 p m
2:10 a m	Dép	Alexandria	Ar. 10:55 p m
3:06 a m	Dép	Aloha	Dép. 8:42 p m
7:30 a m	Ar	Shreveport	Dép. 5:00 p m
NO. 6—			—No. 5
6:55 a m	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar. 7:05 p m
9:55 a m	Ar	Baton-Rouge	Dép. 4:00 p m
10:00 a m	Dép	Baton-Rouge	Ar. 4:00 p m
12:01 p m	Ar	Angola	Dép. 2:00 p m
No. 3—			—No. 4
6:50 a m	Dép	Shreveport	Ar. 7:15 p m
9:34 a m	Dép	Campti	Dép. 4:31 p m
11:50 a m	Ar	Alexandria	Dép. 2:00 p m

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiare ..... 6:50 a m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire ..... 4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 7:35 a m

ARRIVE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:50 p m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire ..... 8:50 a m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 8:05 p m

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

DEPART

Texas Express ..... 6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso ..... 12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 12:30 p m
Torras Local ..... 4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 7:00 p m

ARRIVEE

Texas Express ..... 7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso ..... 8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 8:55 a m
Torras Local ..... 11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 6:25 p m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 7:50 a m
Washington et New-York Malle ..... 8:55 p m
Birmingham et Cincinnati ..... 7:15 a m
Asheville Express ..... 8:55 p m
Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Pensacola et Jacksonville ..... 7:15 a m
Mobile Accommodation ..... 11:50 a m
Montgomery Accommodation ..... 7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 9:35 p m
Washington et New-York Malle ..... 8:30 a m
Birmingham et Cincinnati ..... 9:50 p m
Asheville Express ..... 8:30 a m
Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Pensacola et Jacksonville ..... 9:50 p m
Mobile Accommodation ..... 5:15 p m
Montgomery Accommodation ..... 3:00 a m
Ocean Springs Accommodation ..... 11:30 a m
Gulf Coast Accommodation ..... 3:35 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 7:30 a m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express ..... 7:15 a m
Memphis Fast Express ..... 2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger ..... 4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express ..... 5:40 p m
Memphis Fast Express ..... 8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger ..... 9:50 a m

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington ..... 7:20 p m
Cincinnati et Asheville ..... 7:20 p m
St. Louis et Chicago ..... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville ..... 8:15 a m
St. Louis et Chicago ..... 8:15 a m
Meridian Accommodation ..... 5:00 a m
Meridian Local ..... 4:45 p m
Hattiesburg Local .....
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaire ..... 7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 9:40 a m
St. Louis et Chicago ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 10:10 p m
St. Louis et Chicago ..... 10:10 p m
Meridian Accommodation ..... 4:40 p m
Meridian Local .....
Hattiesburg Local ..... 8:10 a m
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaires ..... 7:35 p m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 6:45 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire ..... 11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires ..... 11:30 p m

ARRIVE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 5:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires ..... 7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 8:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, California et points intermédiaires ..... 6:45 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche ..... 4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche ..... 8:05 a m
Samedi et dimanche ..... 5:30 p m
Excursion du dimanche seulement ..... 8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours ..... 9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche ..... 7:25 p m
Excursion du dimanche seulement ..... 7:35 p m

N. O., T. & M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, rue Canal.

"THE CALIFORNIA SPECIAL."

DEPART.

No. 1 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco Phoenix et Brownsville ..... 7:40 p m

ARRIVEE.

No. 4 — Houston, Galveston, Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix et Brownsville ..... 9:20 p m

DEPART.

No. 3 — Baton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas ..... 7:45 a m

"THE TEXAS LIMITED."

ARRIVEE.

No. 2 — Baton-Rouge, Opelousas, Beaumont, Houston, Corpus Christi, Brownsville et Nord Texas ..... 8:00 a m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:05 p m
Local Mail ..... 6:30 a m
Northern Express ..... 3:00 p m
McComb Accommodation ..... 5:40 p m
The Merry Widow ..... 3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:45 a m
Local Mail ..... 4:00 p m
Northern Express ..... 9:10 a m
McComb Accommodation ..... 8:45 a m
The Merry Widow ..... 10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District, formant le coin des rues Bourbon et Urquhart, portant le numéro municipal 2001 rue Bourbon.

Homeseekers Building and Loan Association vs. Anton G. Heine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,602 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la bourse des propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, là y appartenant ou qui en quelque sorte lui appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Urquhart, Touro et Villeré, et mesure en mesure française, trente pieds de face à la rue Bourbon, par une profondeur de face à la rue Urquhart de quatre vingt dix pieds, formant le coin des rues Bourbon et Urquhart.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

WILLIAM L. HUGHES,
Avocat pour le demandeur.
mars—13,15,19,20 avril—2,9,14,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une importante propriété de valeur du Septième District, comprenant sept lots de terre, cinq se trouvant sur la rue Short, au coin de la rue Forshey; avec bâtisses; portant les numéros municipaux 8001, 8003, 8005, 8007, 8009, 8011, 8013 et 8015 rue Forshey, et les autres deux lots de face à l'avenue Carrollton, entre les rues Forshey et Olive.

Union Homestead Association vs. Succession d'Isaiah H. Norwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,310—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là appartenant ou qui en quelque sorte leur appartiennent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 504, bornés par les rues Short, Forshey et Olive et l'avenue Carrollton, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, seize et dix-sept; les lots numéros un à cinq, ci-inclus, se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Short, par cent sept pieds et six pouces en profondeur, entre deux lignes parallèles; le lot numéro un formant le coin des rues Short et Forshey, et les lots numéros seize et dix-sept se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Carrollton, par cent sept pieds et six pouces en profondeur, entre deux lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour le demandeur.
mars—13,19,26 avril—2,9,14,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 2929 rue Peniston, entre les rues Saratoga et Sud Remparts.

The Savings and Homestead Association vs. Emile Des. Silva.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,500 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certain portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 506, borné par les rues Peniston, Amelia, Saratoga et Sud Remparts; la dite portion de terre commence à une distance de quarante-huit pieds du coin des rues Peniston et Saratoga, et mesure quarante cinq pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Peniston, la même largeur à l'arrière, par une profondeur entre deux lignes parallèles de cent dix pieds, et est composée de la totalité du lot original No. 8 et d'une partie du lot original No. 9 sur un croquis daté le 12 août 1909, de C. Lucas Lewis, député voyer de la ville, et annexé à l'acte 62 de 1910 dans le bureau de F. J. Dreyfous, notaire dans cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un déposé de dix pour cent du prix de vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HENRY G. McCALL,
Avocat pour le demandeur.
mars—6,7,12,19,26 avril—2,7,9

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Petric & Co. vs. Alexander Madison.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,672 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la porte principale de la Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Second District de cette ville, le LUNDI, 19 avril 1915, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro 8705 rue Hickory, dans le Septième District de cette ville, situé dans l'Ilet No. 238, borné par les rues Hickory, Monroe, Eagle et Cohn, étant lot No. 2 dans le dit Ilet; lequel lot mesure 25 pieds de face à la rue Hickory, par cent pieds en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

THEO. COTONIO,
Avocat pour le demandeur.
mars—12,26,31 avril—6,12,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Frank Plaiscia vs. Blaise Massovich.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,816 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 24 mars 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un mobilier de salon, une table de milieu, une berceuse, deux portraits, deux tapis, un dressoir et glace, un lavabo et glace, une garde robe à glace, une berceuse, une chaise, un garde manger, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

JOHN WAGNER,
Avocat pour le demandeur.
mars—14,19,24

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'assortiments d'épicerie, etc.

Louis Ferina vs. Peter Ferina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,707 — En vertu d'un ordre de vente daté le 12 mars 1915, je procéderai à la vente aux enchères publiques, le MERCREDI, 24 mars 1915, à 10 heures 30 a. m., à payer comptant dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres:

Un lot d'assortiments d'épicerie, diverses choses, etc., comme par inventaire.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FRANK P. SCHEZERAI,
Avocat pour le demandeur.
mars—13,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété valuable du Sixième District, formant le coin des rues Arabella et Chestnut, dans l'Ilet rues Camp et Joseph.

Crescent City Building and Homestead Association vs. Mme Margaret C. Loeber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,531 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain ensemble avec les bâtiments et améliorations les concernant et tous les droits, chemins, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Sixième District de la ville, dans le square No. 34, borné par les rues d'Arabella, Chestnut, Camp et Joseph, désignés par les Nos. 16 et 17 et mesurant ensemble soixante pieds de face sur la rue Arabella, sur cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Chestnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HAROLD A. MOISE,
Avocat pour les demandeur.
mars 5 12 19 26—avril 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, améliorée, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 2612 rue Bourbon, entre les rues Prieur et Johnson.

Dr. S. W. Stafford vs. Abe A. Freed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,570. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent et qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon (anciennement Bagatelle), Johnson (anciennement Celestine), St. Anthony et Prieur (anciennement Joséphine), désigné comme lot No. 8 dans l'Ilet No. 910, sur le plan fait par George de Armas, député voyer de la ville, daté le 9 septembre 1897, annexé à un acte de vente passé devant Frederick Delbel, notaire, le 1er décembre 1898, et d'après le dit plan le lot commence à 63 pieds, 11 pouces et 8 lignes de la rue Prieur et mesure, en mesure américaine, trente-et-un pieds, onze pouces et sept lignes de face à la rue Bourbon, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent quatre pieds, et portant le No. municipal 2612 rue Bourbon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

E. M. STAFFORD,
Avocat pour le demandeur.
mars 12 19 26—avril 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété valuable du Sixième District formant le coin des rues Jena et Clara, dans l'Ilet rues Cadiz et Willow.

Joseph Seeling vs. Michel Bernhard, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,290 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux lots de terrain, avec bâtiments et améliorations y appartenant, situés dans le Sixième District de la ville, Ilet 656, borné par les rues Clara, Willow, Cadiz et Jena, désignés par les Nos. 1 et 2 sur un croquis privé annexé à l'acte devant M. T. Ducros, ancien notaire, 25 octobre 1895, et mesure chacun trente pieds façant sur la rue Clara par une profondeur de cent vingt pieds. Le lot No. 1 forme le coin des rues Jena et Clara.

Saisie dans la procès ci-dessus.

CONDITIONS — 1. Comptant pour le montant du au demandeur soit $300 avec 6 pour cent par an d'intérêt à partir de 9 janvier 1914 jusqu'à ce que payé, ensemble avec 2 pour cent sur le dit montant comme frais d'avocats; les frais et charges de procès et vente et les impôts (s'il y en a), sur la dite propriété.

2. L'acheteur jusqu'à la valeur du montant de son offre devra assumer payements de deux billets de $300, chacun dûs respectivement 9 janvier 1916 et 9 janvier 1917, portant 6 pour cent intérêt par an du 9 janvier 1914 jusqu'à paiement.

3. Et la balance de prix d'adjudication, s'il en reste comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JOSEPH LAUTENSCHLAGER,
Avocat pour le demandeur.
fév—1 26 mars—5,12,19,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Interdiction de Delphine Margaret MacConnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — Division E — No. 110,726 — Cette affaire est venue et a été entendue aujourd'hui. Etaient présent: MM. Hall, Monroe & Lemann, avocats pour le demandeur. Delvaille H. Théard, Esq., curateur ad hoc, représentant la défenderesse.

Alors la Cour, considérant la loi et l'évidence et le rapport des experts choisis pour examiner la défenderesse, et se trouvant de même en faveur du demandeur et contre la défenderesse, et la Cour étant de l'opinion, pour ces raisons ce jour il a été assigné, que la défenderesse, Delphine Margaret MacConnell, qui est et a été toujours domiciliée dans la Paroisse d'Orléans, Louisiane, est aliénée, et incapable de prendre soins de sa personne et de l'administration de ses affaires.

Il est ordonné, adjugé et décrété que là est le jugement, décrétant que la défenderesse, Delphine Margaret MacConnell, est aliénée et incapable de prendre soins de sa personne et de l'administration de ses affaires, et ont prononcé son interdiction; le coût de la procédure à être payée sur les biens de la dite demanderesse.

Jugement rendu et lu en cour ouverte, ce 8e jour de mars 1915.

Jugement signé en cour ouverte, ce 12e jour de mars 1915.

Signé GEO. H. THEARD, Juge.

Une copie véritable:
O. N. F. BARRY, Député Greffier.
mars 20 24 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Theresa Philip Blaine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,839 — Division C — Attendu que Joshua Ward a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Theresa Philip Blaine, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

KER & FELIU, Avocats.
mars 20 25 29

Succession de Francis M. McKeough.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,796 — Division E — Attendu que William H. Rapier a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Francis M. McKeough, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

WM. H. BYRNES, JR., Avocat.
mars 20 25 29

Succession de John A. Waterhouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,805 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme Mary A. Waterhouse, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

WM. WINANS WALL, Avocat.
mars—19,23,28

Succession d'Alexander Watzke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,586 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Philipene Watzke Erslew, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

J. A. LAUTENSCHLAGER, JR., Avocat.
mars—19,23,28

Succession de Mme Mary McQuillen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,828 — Division B — Attendu que Mlle Teresa Stentz a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres exécutrice testamentaire dative dans la succession de Mme Mary McQuillen, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

C. G. KRONENBERGER, Avocat.
mars—19,23,28

Curateur de Joseph Bazile Dolhonde, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,766 — Division C — Attendu que Joseph F. Ebert a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres de curateur dans la succession de Joseph Bazile Dolhonde, un absent.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

WM. WINANS WALL, Avocat.
mars—14,18,23

Succession de Mme Eloise Desionde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,826 — Division E — Attendu que Joseph Remy a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Eloise Desionde, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

OLIVER S. LIVAUDAIS, Avocat.
mars—18,22,27

Succession d'Andrew Ebel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,780 — Division B — Attendu que Mme Elizabeth Yoerger, veuve d'Andrew Ebel a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Andrew Ebel, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOHN L. FELIU, Avocat.
mars—16,21,25

Succession de Dr. Wm. Ernest Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,451 — Division D — Attendu que J. Mort Walker a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Dr. Wm. Ernest Walker, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats.
mars—16,20,25

Succession de Mme John J. Frawley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,857 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Philip J. Frawley, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY, EDWARD M. HEATH, Avocats.
mars 11 15 20

Succession de Hattie Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,270 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Flanagan, exécuteur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. D. DIMITRY, Avocat.
mars—16,20,25

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Sixième District, situé rue Dorgenois, entre la rue Berlin et l'avenue Napoléon, dans l'Ilet rue Broad.

Newcomb Realty Company vs. Arthur J. Minor et Albert Leighton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,021 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là appartenant ou qui en quelque sorte lui appartiennent, situé dans le 6ème District de cette ville, dans l'Ilet No. 792, borné par l'avenue Napoléon et par les rues Berlin, Dorgenois et Broad, désigné par le No. 5 sur un plan de H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 3 juin 1906, et le 22 août 1907, annexé à un acte de dépôt devant J. Zach Spearing, notaire, le 10 novembre 1910, accordant lequel dit lot mesure trente (30) pieds de face à la rue Dorgenois, cent vingt cinq (125) pieds, quatre (4) pouces et deux (2) lignes sur sa ligne la plus près de l'avenue Napoléon, et cent cinquante six (156) pieds, huit (8) pouces et sept (7) lignes sur sa ligne la plus près de la rue Berlin.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. ZACH. SPEARING,
Avocat pour le demandeur.
mars 19 20 26—avril 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de droit d'occupation.

Alfred D. Danziger vs. John Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,935 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le droit d'occupation des lieux situés rue Tchoupitoulas, No. 1020, sous le bail finissant le 30 septembre 1915, aux conditions de $30.00 par mois.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

mars—13,18,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre de valeur dans le Sixième District, de face à la place East Park, dans le bloc A du Boulevard Audubon, borné par les rues Poplar et Hickory, la place East Park et la propriété de l'Université Tulane.

Excelsior Homestead Association vs. Lelia Mattie Jackson, veuve de James Paul Leake, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,425 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, la propriété su